



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> contact@eoliennes-ancenis.fr

Notre projet de parc éolien-citoyen Eolandes progressera en 2018

La SAS EOLA Développement vous espère en bonne santé en ce début d'année et souhaite que cela continue le plus longtemps possible. Malgré un peu de retard, nous poursuivons les études pour la réalisation de notre projet Citoyen, le planning pour ce type de chantier est souvent difficile à tenir en France.

Nous serons, cette fin de mois, sur le terrain avec des entreprises de BTP pour étudier plus finement les travaux à réaliser pour dimensionner les cheminements.

Après une étude de faisabilité d'ENEDIS, nous nous engagerons rapidement auprès d'eux pour le raccordement au poste source de Riailé. C'est une des raisons du retard, car il n'y a pas encore de disponibilité d'injection suffisante pour notre production.

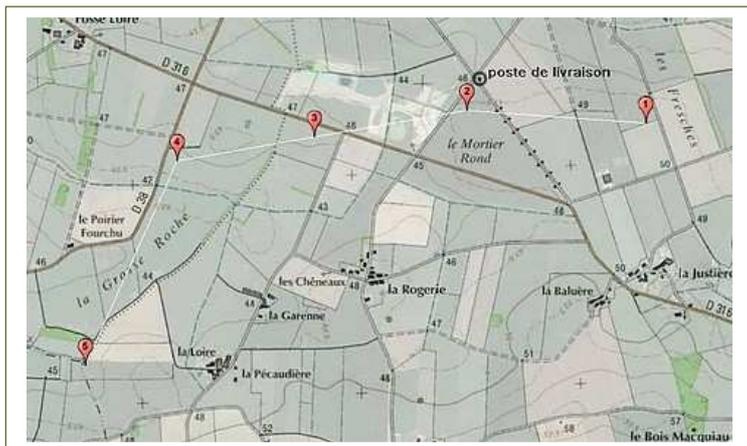
Bonne nouvelle pour les communes acceptant l'implantation de parc éolien, suite aux engagements du gouvernement, un retour plus important du partage des taxes d'exploitation.

Nous sommes toujours à l'écoute de chacun d'entre vous pour tout complément informations disponibles.

Cordialement, en attendant de vous croiser sur le terrain.

Le Conseil de Direction de la SAS EOLA.

Implantation des 5 éoliennes du parc Eolandes



Créer ensemble un Comité de suivi

Le Conseil de Direction de la SAS EOLA souhaite mettre en place un Comité de suivi local avant la phase des travaux de construction du parc Eolandes.

Ce comité de suivi pourra regrouper des riverains, agriculteurs et élus des communes de Teillé, Trans-sur-Erdre et Mouzeil.

Il sera un relais d'information et de concertation entre les habitants et les responsables d'EOLA. Il permettra de traiter rapidement les problèmes qui pourraient apparaître au cours des travaux.

Par la suite il pourra faire des propositions dans le cadre de l'application des mesures compensatoires prévues dans notre autorisation d'exploiter. Il aura aussi pour mission d'apporter des idées pour que les habitants des communes s'approprient pleinement leur parc éolien-citoyen.

Mesures en faveur de l'éolien

En France, les recours contre les projets éoliens sont quasi systématiques et cela les rend interminables. Il faut, **entre cinq et sept ans pour construire un parc**, contre deux ans en Allemagne.

Le gouvernement veut réduire de moitié la durée des procédures. Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la transition écologique, a annoncé le 18 janvier qu'il va supprimer un niveau de juridiction. Il y en a trois : le tribunal administratif, la cour administrative d'appel et le Conseil d'État.

Il supprime la première étape.

Les communes seront incitées fiscalement à accepter de nouveaux projets sur leur territoire.

Une autre mesure concerne les nuisances pour les riverains, qui sont souvent gênés par les lumières en haut des mâts qui clignotent. **Une partie de ce balisage sera désormais fixe**, dans les éoliennes qui bordent le parc.

Ce sera moins fatigant pour les habitants. Seules celles qui sont au milieu clignoteront pour des raisons de sécurité, et permettre à l'armée et aux avions de bien repérer les mâts.

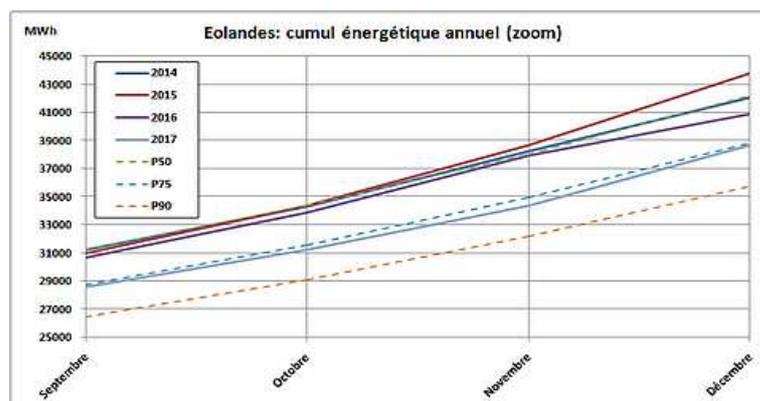
La nacelle de la SWT113-3.0

La nacelle est la partie active de l'éolienne. Elle porte l'alternateur qui délivre l'électricité sous une tension de 690 Volts. La nacelle de la SWT113 est beaucoup moins volumineuse que les modèles courants car l'alternateur couronne est solidaire du rotor et aussi parce-que le convertisseur et le transformateur HTA sont placés en bas et à l'intérieur du mât. La tension finale est de 20.000 Volts (comme dans les lignes électriques qui traversent les champs voisins)

- Puissance nominale : 3 000 kW
- Poids de la nacelle : 77 tonnes
- Poids du moyeu : 32 tonnes
- Poids du rotor : 3 x 11,3 tonnes



Une vue éclatée de l'intérieur de la nacelle



Productible d'Eolandes de 2014 à 2017

2017 : année des records pour l'éolien

Pour finir en beauté cette année 2017, un fort vent de Sud-Ouest nous a apporté douceur des températures et un record historique de la production d'électricité éolienne en France.

Le site de RTE **éCO2mix** annonçait, le samedi 30 décembre à 12h45, une **production éolienne de 10.334 MW**, soit l'équivalent de 10 réacteurs nucléaires.

Au 31 décembre, le parc éolien français atteint une puissance nominale de 13.760 MW, avec un **record d'installation de 1.692 MW en 2017** soit une **progression de 14,5% par rapport à 2016**.

Malgré ces records, l'année 2017 restera une année de production éolienne modeste car peu ventée. Elle fait chuter la moyenne des 3 années précédentes.

Une simulation basée sur les données de notre mât de mesure, montre que, depuis janvier 2014, soit 4 années pleines, le parc Eolandes aurait produit en moyenne 41.370 MWh, soit la consommation de 17.500 habitants

Association Eoliennes en Pays d'Ancenis

Eoliennes en Pays d'Ancenis, c'est aussi une association qui œuvre pour les économies d'énergie. Nous organisons, en partenariat avec la COMPA et l'association Alisée, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, le «défi familles à énergie positive» qui consiste à créer des équipes de 10 à 12 foyers cherchant à réduire leur facture énergétique et leur consommation d'eau.

Environnement :

En

Pour réduire vos consommations
participez au Défi Familles à énergie positive
voir sur notre site <http://eoliennes-ancenis.fr>